



Pédagogie entre autres

Volume 14, no 5
2 mars 2007
www.spcvm.org

CAPSULE HISTORIQUE :

UN MUR DE SOUTÈNEMENT INSOUTENABLE !

Au cours de son histoire, peu de tempêtes de neige ont réussi à « fermer » le Cégep du Vieux-Montréal. Bien sûr, il y a eu le verglas, mais, de façon générale, beau temps, mauvais temps, le Cégep garde ses portes ouvertes. En février 1979, ce n'est pas le déferlement de la poudrière sur les rues de Montréal qui a forcé le Collège à fermer ses portes mais ... un mur.

L'histoire débute dans le cadre d'un cours de Techniques de génie civil. À toutes les années, le professeur, Laurent Labonté, faisait faire des exercices d'arpentage par ses élèves. À l'hiver 1979, quelle ne fut pas sa surprise de constater que non seulement les données colligées par ses étudiantes et ses étudiants avaient changé significativement de 1976 à 1979, mais aussi qu'elles démontraient que la communauté collégiale était en danger! Les données recueillies démontraient que le mur de soutènement du Mont St-Louis avait bougé beaucoup et qu'il risquait de s'effondrer d'un jour à l'autre. Rappelons qu'à l'époque, le Mont St-Louis (situé à l'arrière du Collège) n'était pas encore converti en condos.

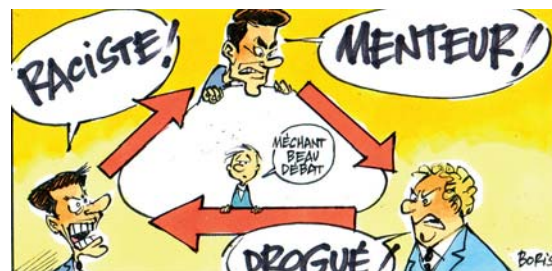
Cette constatation a conduit le SPCVM et les autres syndicats du Collège à adopter dans les assemblées générales, une proposition d'évacuation du Cégep pour raison de santé et sécurité au travail. Le retour en classe s'est effectué près de deux semaines plus tard. Bien entendu, ce retour a été précédé d'une autre assemblée où devait se prendre une décision à la lumière des rapports d'expertise commandés par le Collège. Le retour dans les locaux du Collège était assujéti, entre autres, aux conditions suivantes : la direction devait fournir

les expertises et les preuves techniques que les travaux effectués garantissaient la sécurité de tous et de toutes; on demandait aussi à la direction d'accorder le plein salaire garanti à tous et à toutes, syndiqués ou non; d'autres demandes ont été faites à l'effet de garantir le maintien des emplois advenant une baisse des effectifs étudiants, de relocaliser rapidement les classes si l'évacuation se prolongeait, et de consulter toutes les parties concernées pour toute modification du calendrier scolaire. Les travaux ont duré plusieurs mois, mais après la démolition du mur, il n'y avait plus de risque pour la santé et sécurité.

Tout au long de son histoire, les bâtiments du Cégep du Vieux Montréal ont été la source de problèmes tout aussi rocambolesques les uns que les autres. À ce sujet, nous prévoyons prochainement la publication d'un Pédagogie Entre autres spécial sur le *Grand dérangement* de 1976. À suivre...

LES ÉLECTIONS S'EN VIENNENT : PRONONCEZ-VOUS !

Vous avez envie de participer aux débats qui entourent les élections ? Vous avez envie d'interpeller les personnes candidates au sujet de l'éducation ? Faites connaître votre opinion en nous envoyant de courtes lettres ouvertes que nous publierons dans le prochain Pédagogie Entre autres. Date de tombée : 12 mars à 16h00.



HISTOIRE D'UN BILAN D'IMPLANTATION OU D'UN «MOMENT PRIVILÉGIÉ»

En janvier 2006, à la suite de l'implantation d'un nouveau programme en Sciences et techniques de la gestion, on nous demande de produire un bilan parce que, nous a-t-on dit, «c'est un moment privilégié de réflexion sur nos programmes». C'est plutôt un surcroît de travail dont nous n'avions absolument pas besoin. En effet, nous faire croire que produire un document de quelques 100 pages (le nôtre en faisait 98; on nous a dit qu'il était court) pour identifier les bons coups et les mauvaises décisions dans l'élaboration et l'implantation d'un programme, c'est ne pas connaître la réalité des programmes. Dès que quelque chose n'y est pas à sa place, on le réalise immédiatement. Nous n'avons pas besoin d'écrire des textes interminables pour le savoir. Le seul problème qu'on risque de rencontrer en cours d'implantation, c'est de constater le temps qu'il faudra mettre à corriger les difficultés, dans certains cas.

Une équipe de trois personnes, assistées par un conseiller pédagogique, doit être constituée pour la rédaction. Les thèmes à inclure sont édictés dans la Politique d'évaluation des programmes d'études. Avec tous les documents à examiner (questionnaires pour les élèves et les professeurs, profil du diplômé, tableaux de bord, indicatifs de réussite, etc.), la somme de travail est incalculable. Nous ne savions pas trop dans quoi nous nous impliquions. (Comme dit l'autre, si j'aurais su, j'aurais pas ...).



Une urgence s'installe. Il faut absolument que le rapport soit terminé en mai pour être adopté en juin par le comité de programme. Nous n'y arriverons pas. Le rapport sera remis en juin 2006, après de nombreuses versions préliminaires où le texte était ou incomplet, ou mal formulé, ou ceci, ou cela, après des journées complètes de réunions départementales en mai et juin. Enfin, nous avons terminé ce laborieux travail, croyons-nous, bien naïves que nous sommes.

En octobre, notre patron, le coordonnateur de programme, n'avait pas encore eu le temps de le lire. Lorsqu'il a finalement eu le temps, quelque part en novembre, (aaaaaaaah!!!!!! quel

découragement), il y a encore des corrections à apporter, des précisions, des mots à changer, etc. Zut et rezut! Nous effectuons les corrections.

Le comité de programme sera finalement saisi du document en décembre. Quelques corrections plus tard, il l'adopte à l'unanimité.

À cette étape, les 14 professeurs au département, la conseillère pédagogique, l'adjoint des études, les huit membres du comité de programme ont approuvé le bilan qui décrit ce que le département sait depuis au moins trois à quatre ans : le programme fonctionne et certains éléments devraient être changés pour telle ou telle raison. Le beau document sera éventuellement déposé à la Commission des études. Quand ? Bof, ce n'est plus aussi urgent !

Le grand jour arrive : nous sommes en février 2007 (il faut remarquer qu'à cette date, les modifications proposées dans le document aux grilles de cours ont déjà été adoptées à la Commission des études). Le document doit être examiné par un comité avant son dépôt à la Commission des études, pour vérifier s'il est présentable (!!!). C'est le Comité permanent d'évaluation des programmes d'études. Sur ce comité, il y a les quatre adjoints pédagogiques, trois représentants des professeurs, deux conseillers pédagogiques et une secrétaire. Mes comparses dans l'écriture ne pouvant être présentes, je m'y rends avec mon coordonnateur de département.

D'abord, les gentillesses et les bons mots : «Il est bon votre rapport», «Il est succinct, mais complet», «J'aurai des questions sur tel ou tel sujet».

Bon, cela va bien, quand même, me dis-je, ils l'aiment. Ah! que je suis contente ! Je redresse la tête, prête à répondre aux nombreuses questions d'éclaircissements qui fuseront ! Cela fait longtemps que nous avons écrit ce texte, mais pas de problème.

Devinez ce qui vient après les fleurs ... Oui, le pot! «Je suis agacé. Vous n'acceptez pas assez vos torts et vos responsabilités. Vous avez un besoin démesuré de vous justifier.»

Oh là là! Je suis en désaccord, mais je me tais. Si je comprends bien, nous ne nous flagellons pas assez. Pourtant... J'ai le goût d'exprimer mon désaccord, parce que nous avons tenté

d'expliquer honnêtement les difficultés identifiées. Au besoin démesuré de se justifier, la conseillère pédagogique nous a souligné la très grande importance des explications (et ses propos étaient : ce comité veut absolument que tout soit expliqué). Il fallait donc que chaque affirmation, chaque difficulté soit commentée. Et lorsque nous ne le faisons pas, elle nous renvoyait le document en nous demandant de préciser pourquoi. J'aurais dû répondre. J'aurais dû dire que, si cela ne correspondait pas à leur demande formelle, il fallait en aviser les conseillers pédagogiques qui nous supportent dans ce travail parce qu'ils les induisent en erreur. Cependant, je me tais.

Le responsable du comité nous indique alors, après ces commentaires d'ouverture, que nous allons procéder à l'examen détaillé du document. Il nous avise de prendre des notes pour effectuer les corrections qui seront nécessaires (mais pourtant, me dis-je, notre document, il était beau, bon).

Il s'adresse alors aux membres :
«Page de présentation, avez-vous des questions, des commentaires, des corrections?» Quelques secondes d'arrêt pour faire le tour de la table du regard.

«Table des matières page 1, questions, commentaires, corrections?» Encore le regard autour de la table.

«Table des matières page 2 ?» Je regarde mon collègue et la frousse me prend. Dans quoi me suis-je embarquée???? Qu'est-ce que cette histoire? Je tourne les pages, comme le dicte le responsable de la réunion. Table des matières....

Cela continue : «Document, page 1?» Et là, la vraie surprise.

On entreprend un « picossage » sur les choix de mots. Nous parlons de «compétences fermées», faut-il dire compétences obligatoires? Nous écrivons «tous les enseignants»; ce n'est pas suffisant, il faut trouver moyen d'ajouter que cela inclut les enseignants des disciplines contributives; on écrit que les cours permettent la redondance féconde; «c'est péjoratif !» nous dit-on. Il faudrait le remplacer par «approfondissement des connaissances». (On n'approfondit pas, on répète! me dis-je intérieurement!). Avons-nous le droit d'utiliser le mot international pour parler des transactions

avec les pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, et avec les États-Unis ?

En fait, après des discussions qui ont duré 1 h 15, nous avons examiné huit pages (le document en comporte 98 !). Combien faudra-t-il de temps ? Cela n'a aucun sens. Calculez combien cela a coûté en salaires, pour décider s'il faut dire tienne ou tienne, si redondance est péjoratif ou non, etc.

Rédiger un texte à trois, c'est compliqué. Le faire approuver à l'unanimité par plus de 20 personnes, c'est du sport. Il est sûr que le choix des termes ne fera pas l'unanimité de toute une communauté. L'important, ne sont-ce pas les constats, les pistes de réflexion, les solutions proposées? Il n'est absolument pas question pour nous de réécrire ce document, sur lequel nous avons déjà planché pendant plusieurs centaines d'heures, sans dégageant, en plus de notre tâche d'enseignement à tous. Et il ne faut pas compter sur les 173 heures, parce qu'elles sont déjà bien remplies par nos tâches connexes à l'enseignement. Ce texte est devenu inutile. Nous avons déjà fait adopter les modifications de grille à la Commission des études. Nous avons mis en place les solutions pour les autres problèmes identifiés et attendons la position du Collège pour les solutions qui sont hors de notre contrôle.

Et nous avons appris, après cette charmante rencontre, qu'il faudrait recommencer tout cela dans cinq ans, parce que l'évaluation des programmes se fait à cette fréquence. Quelle perte de temps!

Nous avons rempli une exigence qui nous venait de la direction. Nous n'avions nul besoin de ce bilan pour faire les constats et chercher des solutions aux difficultés que nous rencontrons. Cela était déjà fait. Dans sa facture actuelle, ce bilan n'est pas écrit pour la gouverne du département, mais pour donner des explications à la Direction et pour faire bonne figure auprès du Ministère. Ne tentez pas de nous faire croire que ce travail est bénéfique pour nous. Ce merveilleux texte est voué à être déposé dans une belle armoire, sur une tablette importante, avec tous les autres documents extrêmement utiles qui sont produits dans ce cégep!

Danyelle Pagé
Avec la collaboration de Lilia Selhi, Suzanne Boucher et Claude Chevalier

